

## CONSTATS

**Demande forte, offre faible** : les français dépensent 10 % de leur budget alimentaire en produits locaux<sup>1</sup>, et la demande augmente. La part des fermes qui vendent tout ou partie en circuits courts est de 13% dans la nouvelle Région hors viticulture. C'est bien inférieur à la moyenne nationale : 20% selon le recensement général agricole de 2010. Pourtant, les fermes en circuits courts répondent pleinement aux enjeux d'emploi : une ferme en circuit court mobilise 30 % d'actifs de plus et utilise 20 % de foncier en moins.

**Une production diversifiée mais des territoires spécialisés** : si la production est diversifiée à l'échelle de la nouvelle Région, chaque territoire est très spécialisé. Or, la relocalisation de l'économie agricole passe par la diversité des productions à l'échelle des bassins de vie. Les producteurs sont également confrontés à un déficit d'outils de transformation locaux (légumerie, atelier de découpe...) et à des difficultés logistiques pour distribuer leurs produits.

**Nécessité de vigilance pour que les circuits courts soient au service d'une agriculture de qualité** : la pratique des circuits courts n'est pas automatiquement garante de mieux disant économique, environnementaux et sociaux. Aussi, la nouvelle Région sera leader dans le domaine des signes de qualité : « Signé Poitou-Charentes », « Produit en Limousin », « IGP\* Sud Ouest »...

## PROPOSITIONS CONCRETES

**Dans le cadre des nouvelles compétences régionales définies par la loi NOTRe**, la Région pourra encourager les systèmes alimentaires territorialisés, la relocalisation de l'économie alimentaire... Au delà de l'approvisionnement en produits locaux des établissements dont elle a la charge, elle peut soutenir des projets de territoire.

- **Développer quantitativement l'offre de produits locaux diversifiés et de qualité par un facteur 3 à 5 selon les produits et les territoires** : les circuits courts ne sont plus un marché de niche, la demande pour des produits locaux de qualité concerne une large partie des citoyens, toutes classes socio-professionnelles et classes d'âge confondues. Les systèmes alimentaires territorialisés permettent de **soustraire l'économie locale aux aléas des cours mondiaux et de tendre vers la souveraineté alimentaire à l'échelle des bassins de vie**. Ils impliquent une « re-diversification » des productions agricoles sur les territoires. Ils doivent s'accompagner d'une articulation à l'échelle régionale voire nationale et européenne.
- **Structurer les outils, de la transformation à la commercialisation** : le développement de l'offre de produits en circuits courts passe par l'équipement des territoires en outils d'abattage, découpe, transformation, collectif et individuel mais aussi par la création de nouveaux outils de commercialisation et de distribution (magasins de producteurs, structuration des producteurs pour la réponse à la demande de la restauration hors domicile, développement de plateformes logistiques adaptées, etc.)
- **Associer les consommateurs à la décision concernant la politique alimentaire des territoires** et accompagner les changements de pratiques alimentaires (éducation au goût, sensibilisation à l'alimentation à base de produits frais et de saison, au gaspillage...).
- **Articuler les efforts de recherche, développement, conseil et formation à l'échelle de la nouvelle région et avec les niveaux européen et national.**

1. Selon l'INRA et l'Institut National de la Consommation (CODIA 2014).

## REALISATIONS

### ☛ **Accompagnement à la création d'un point de vente collectif à Poitiers**

Pendant cinq mois, l'AFIPAR\* a accompagné un collectif de six producteurs du Poitou-Charentes désireux de valoriser la qualité de leur produit en créant un magasin de producteurs à Poitiers. Leur gamme, très diversifiée, est complétée par la production d'une cinquantaine de fermes à proximité. Le magasin, équipé d'un laboratoire de découpe et de transformation, s'appuie sur les savoir-faire de professionnels, bouchers et charcutiers.

Une estimation<sup>2</sup> identifie un potentiel de développement de ces magasins en Poitou-Charentes à 107 ETP\* dans les magasins et 320 ETP dans les exploitations (installation, création ou développement en circuits courts d'un atelier).

### ☛ **En Béarn, accompagnement à la création d'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)**

A ce jour, une quarantaine d'AMAP fonctionne en Béarn, permettant à 2500 familles de s'approvisionner chaque semaine auprès de 140 agriculteurs partenaires, dont 50 en Agriculture Biologique (AB). Ce réseau d'AMAP, animé par la FR CIVAM\*, a pour but de faciliter le partage des expériences et des compétences de tous et de veiller au respect de la Charte AMAP®. L'association propose un accompagnement à la création de nouvelles AMAP, favorise la mise en relation entre consommateurs et/ou producteurs à la demande, aide les groupes, organise des rencontres, accompagne les producteurs.

### **Zoom sur... une plateforme logistique en Dordogne et Gironde**

ISLE MANGE BIO est la plateforme de distribution de produits bio et locaux en Dordogne et Gironde à destination de la restauration hors domicile. C'est un outil collectif porté par des paysans bio, qui contribue au développement de l'agriculture biologique sur les deux départements. La plateforme accompagne les collectivités à introduire des produits bio et locaux dans leurs menus et organise les livraisons. Elle contribue à faire redécouvrir les goûts de saison, améliorer la qualité nutritionnelle des repas, valoriser l'agriculture bio des territoires, créer des emplois et protéger notre environnement ! <http://www.islemangebio.fr>

## POUR ALLER PLUS LOIN

☛ Publication : Propositions du collectif InPACT pour les systèmes alimentaires territorialisés dans le cadre de l'audition de la commission parlementaire sur les circuits courts (février 2015) :

<http://inpactpc.org/le-reseau-inpact/les-positions-du-reseau/230-propositions-pour-des-systemes-alimentaires-territorialises.html>

☛ Outils : Kit d'outils pour réussir l'introduction de produits bio dans les restaurants collectifs :

<http://www.penser-bio.fr/Un-kit-d-outils-pour-reussir-votre-introduction-de-produits-bio-dans-vos-restaurants>

☛ Acteurs régionaux :

Observatoire interrégional (Poitou-Charentes - Limousin) des circuits courts :

<http://www.proximites-obs.fr/>

Réseau Régional des Circuits Courts de Poitou-Charentes : <http://www.reseaucpc.org/>

Réseau pour une Alimentation Locale, Innovante et Solidaire (79), RESALIS :

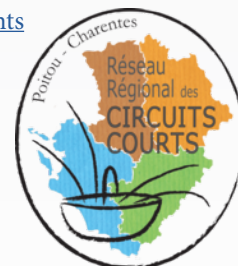
<http://www.resalis.com/>

☛ Personnes référentes des réalisations citées :

AFIPaR Poitou-Charentes, Laurence ROUHER

<http://inpactpc.org/les-membres-du-reseau/25-afipar.html>

CIVAM en Béarn, Perrine MENYADIER [www.civam-bearn.org/Relais-AMAP-R](http://www.civam-bearn.org/Relais-AMAP-R)



1. Estimation de l'AFIPAR dans le cadre du Réseau Régional des Circuits Courts et sur la base des résultats de l'étude CODIA.